

Qu'est-ce que la violence domestique?

La violence domestique est la violence exercée au sein de la famille ou du couple. Elle inflige des blessures corporelles et psychologiques. La violence domestique est interdite en Suisse.

Qu'est-ce que la violence domestique?

La violence domestique comprend les formes physique, psychique, sexuelle et économique. Elle s'exerce dans la famille ou dans le couple: entre époux ou personnes qui forment ou formaient un couple. Peu importe qu'ils vivent ensemble ou qu'ils soient séparés. La violence entre les parents et les enfants ou d'autres membres de la famille comme les frères et soeurs, grands-parents, oncles et tantes est aussi de la violence domestique.

Il existe de nombreuses formes de violence domestique. Souvent, plusieurs formes sont exercées simultanément.

Quelques Exemples: battre – menacer – humilier – harceler – étrangler – enfermer dans l'appartement – tirer par les cheveux – contrôler – interdire de téléphoner – forcer à avoir un rapport sexuel – mariage forcé – priver d'argent – négliger.

La violence domestique s'inscrit souvent dans un cycle. Elle se développe comme une spirale qui tourne de plus en plus vite. Au début, des tensions apparaissent dans la relation. Ensuite, la violence éclate. Puis, le calme, la réconciliation et les regrets s'installent. Par la suite, les tensions s'accumulent à nouveau et une nouvelle explosion de violence survient. Sortir d'un cycle de violence est difficile et pratiquement impossible sans soutien. Il est important de demander de l'aide.

Une forme particulière de violence domestique est ce que l'on appelle la violence de la séparation. Les séparations sont des événements décisifs dans la vie. Avant, pendant et après une séparation, le risque d'être victime de violence domestique augmente fortement. Même dans les relations qui ne sont pas marquées par de graves conflits relationnels et par la violence domestique, celle-ci peut survenir dans les situations de séparation. Les conflits liés à la séparation peuvent dégénérer et conduire à des violences graves ou mortelles. Il est important pour les personnes concernées de chercher du soutien dans les situations de séparation.

Qui est concerné?

En Suisse, de nombreuses personnes subissent de la violence en famille ou dans le couple. La violence domestique touche **toutes** les catégories sociales et groupes d'âge et peut concerner n'importe qui. Subir de la violence peut mettre la santé en danger et provoquer des maladies psychiques et psychosomatiques. Pour les enfants, la violence domestique est un fardeau et peut avoir de graves conséquences sur leur développement. Ils souffrent non seulement lorsqu'ils subissent directement la violence, mais aussi lorsqu'ils sont témoins de la violence dans le couple parental. Les enfants victimes de violence ont donc besoin de soutien.

La violence n'est pas une solution - jamais.

Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, brochures)

www.hallo-aargau.ch/fr/haeusliche-gewalt/hausliche-gewalt